



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Délégation Académique à la  
Formation Professionnelle  
Initiale et Continue**

Dossier suivi par  
Joëlle FLOQUET

Téléphone  
05 40 54 70 87

Télécopie  
05 40 54 71 32

Mél  
ce.dafpic@ac-bordeaux.fr

5, Rue Joseph de Carayon-Latour  
CS 81 499  
33060 Bordeaux Cedex

Monsieur le recteur de l'académie de Bordeaux  
Chancelier des universités d'Aquitaine

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

Bordeaux, le **29 AOUT 2016**

**Objet :** Liste d'aptitude à la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

La circulaire n°2011-215 du 1 décembre 2011 parue au BO n° 46 du 15 décembre 2011, définit les missions du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et organise le recrutement en deux phases.

La première phase, académique, aura lieu en octobre 2016. Les professeurs désirant candidater aux fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques devront déposer un dossier constitué d'un CV (I-Prof), d'une lettre de motivation, d'un rapport d'inspection récent ainsi que d'un document dans lequel sont consignés les éléments d'un projet relatif à l'exercice de la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

**Les professeurs habilités en novembre 2014 et novembre 2015** n'ont pas besoin de repasser par cette phase académique, leur habilitation est valable 3 ans.

**Les professeurs habilités en novembre 2013** ou avant doivent à nouveau candidater s'ils souhaitent être habilités.

**Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 30 septembre 2016**

Adresse d'envoi :

Mme Joëlle FLOQUET - Secrétariat de la DAFPIC

Rectorat de Bordeaux

5, Rue Carayon Latour


CS 81 499

33060 Bordeaux Cedex

**Composition du dossier :**

- Lettre de motivation
- CV
- Rapport d'inspection récent
- Projet relatif à l'exercice des fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques

La date et le lieu des entretiens vous seront communiqués dans le courant du mois d'octobre 2016.

Pour le Recteur  
et par délégation  
Le Secrétaire Général  
de l'Académie  
  
Laurent GÉRIN

**P.J :**

Circulaire n° 2011-215  
du 1<sup>er</sup> Décembre 2011

Décret n° 2015-1523  
du 24 novembre 2015

Arrêté du 24 novembre 2015  
Curriculum vitae

**Copie :**

Corps d'inspection  
DPE